

# Non aux milices et aux blocages racistes !

Nous nous rassemblons aujourd'hui à l'occasion du conseil municipal d'Indre en réaction aux événements du 29 avril dernier. Deux mois avant la fin de l'année scolaire (ce qui pose de sérieux problèmes aux enfants scolarisés), un campement était expulsé, les biens des habitant-e-s confisqués ou détruits (caravanes, avec effets personnels et papiers administratifs primordiaux). A cette occasion, on a vu de véritables milices se constituer, composées d'élus locaux et de « citoyens » d'Indre afin de faire en sorte que les personnes expulsées ne soient pas tentées de se réfugier dans leur commune, sous prétexte que la ville aurait déjà fait sa « part d'intégration des Roms ». Des artisans ont même réquisitionné leurs salarié-e-s sur leur temps de travail pour effectuer (en toute illégalité) cette basse besogne qui a consisté dans les faits en un blocage des routes et un filtrage basé sur des critères racistes. Par la suite, les participant-e-s à un rassemblement de soutien aux Roms à Indre ont été la cible de représailles : menaces physiques, dégradations de leurs domiciles. Ces actes sont intolérables, ils relèvent d'une pure logique de rejet.

Plus globalement, depuis plusieurs années, **les politiciens de tous bords renchérissent sur le thème de la romanophobie** : « les Roms ont vocation à retourner en Roumanie ou en Bulgarie », « Ces populations ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation » avec les populations locales (M. Valls), « Ce qui est presque dommage, c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours » (Luc Jousse, maire UMP de Rochebrune-sur-Argens lors d'un incendie dans une caravane). Ces déclarations sonnent comme **des justifications pour les multiples agressions** dont sont victimes les Roms : passages à tabac, cocktails mototov, etc.

Depuis l'arrivée de F. Hollande à l'Élysée, les expulsions se sont systématisées : 19 380 en 2013, 13 500 en 2014, très rarement suivies de relogements ou de suivi social individuel adapté. **Les élus semblent décidés à fouler au pied les grands principes de respect des droits fondamentaux** que prône pourtant la France en termes d'accueil des demandeur-euse-s d'asile, de droit de circuler, de s'installer à l'intérieur de l'espace Schengen et de la lutte contre l'exclusion, le racisme et la pauvreté. Rappelons que les Roms subissent toujours de terribles persécutions en Europe de l'est et dans les Balkans. La France a même été rappelée à l'ordre en 2010 par l'Union Européenne du fait de son non-respect du statut de réfugié-e-s des Roms fuyant les pays de l'ex-Yougoslavie : plutôt que de les accueillir, elle préférerait alors les renvoyer vers ces pays où il-elle-s étaient en danger de mort.

**Ces réfugié-e-s sont toujours dans des situations de grande précarité**, faute de régularisation, et donc de possibilité de travailler, de suivre des formations, de bénéficier d'aides sociales ou de l'accès aux soins. **Des conditions de vie insalubres** leur sont également imposées : refus de l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux sanitaires, ainsi qu'au ramassage des poubelles... Tout cela participant encore au rejet et à l'acceptation des expulsions par une partie de la

population. Des communes vont jusqu'à refuser le droit à la scolarisation, obligatoire en France et symbole d'intégration, et même récemment à un enterrement. Ajoutons que depuis quelques années, la récupération de matériaux, objets et denrées alimentaires périmés sont de plus en plus criminalisés et donnent lieu à des poursuites judiciaires pouvant conduire à la prison ferme. Il faut noter que la France bénéficie de sommes très conséquentes (1,669 milliard d'euros entre 2007 et 2013 au titre du Fonds Social Européen par exemple) qu'elle est censée utiliser pour améliorer les conditions de vies des Roms. Faute de volontés politiques, ces fonds ne sont quasiment pas utilisés.

Les Roms venu-e-s de Roumanie et de Bulgarie, de l'Union Européenne donc, après avoir fait l'objet de mesures « transitoires » d'exception, jouissent maintenant en théorie des mêmes droits que tout citoyen-ne européen-ne séjournant en France, ce qui complique un brin la tâche des **expulseurs qui usent maintenant d'une criminalisation à outrance**, diffusant des fantasmes de mafia (fort déplacés quand on connaît les réalités économiques réelles des Roms) ou de **clichés racistes**. Ajoutons à cela une mise à l'écart dans de véritables ghettos, facilitant encore d'avantage la stigmatisation.

**Il est plus que nécessaire de créer du lien avec les populations Roms, ne pas laisser se propager les discours racistes ambiants** qui, sous couvert de crise économique et de perte de repères culturels, entraînent les politiciens, les intellectuels et le patronat à se mobiliser massivement pour diviser les personnes précaires et de classe populaire (classe moyenne comprise) les unes contre les autres, **déplacer les frustrations et les sentiments d'injustice que peuvent ressentir la population envers leurs semblables plutôt qu'envers les élites méprisantes**. Les Roms sont une classe mise à part depuis des siècles et contre qui toutes les fautes sont rejetées de manière insensée, ce qui a abouti à leur génocide sous le régime nazi, aux pogroms à l'heure actuelle dans les pays des Balkans et aux multiples agressions dans le reste de l'Europe comme en Italie ou en France.

La situation d'apatride propre aux Roms, de même que leur culture fortement métissée, ne conviennent pas aux États-nations qui cherchent à endoctriner et à encourager le patriotisme (ministère de l'identité nationale en France sous Sarkozy...). **L'antiromanisme mêle racisme, xénophobie, haine de modes de vies différents** qualifiés d'asociaux qui sont finalement criminalisés. Le nomadisme (réel ou fantasmé), notamment, contrairement à la sédentarité, permet moins facilement d'assujettir, de contrôler de façon permanente les populations, d'imposer une certaine occupation du territoire.

**Un collectif informel anti-autoritaire de soutien aux Roms de Nantes et de ses environs**

